

# DÉCHETS ENCOMBRANTS



ENCOMBRANTS

Les **ENCOMBRANTS** comme leur nom l'indique sont des déchets **qui par leur taille ne peuvent être évacués dans les bacs roulants ou sacs** lors de la collecte en porte-à-porte.



Les petits objets, jouets cassés, vaisselle cassée, déchets de salles de bain ou de ménage (liste non exhaustive) doivent être déposés dans les bacs noirs à ordures ménagères.

Les biodéchets doivent être déposés dans les bacs bruns à biodéchets.

Les emballages sont à présenter à la collecte en porte-à-porte dans les sacs transparents.

Avant de déposer vos déchets **ENCOMBRANTS** dans cette benne, **assurez-vous qu'ils ne peuvent être déposés dans une AUTRE BENNE** disponible sur cette déchèterie, ils **pourront ainsi être VALORISÉS** dans le respect de la réglementation.



*Ces déchets dits ultimes sont destinés à l'enfouissement, ils ne sont plus valorisés.*

Pour plus d'informations sur le tri de vos déchets, rendez-vous sur notre site Internet [www.ccs-sundgau.fr](http://www.ccs-sundgau.fr) dans la rubrique « trier mes déchets »

